

Raphael ROMANO
Président de l'association « Un cœur, une voix »
BP 3108
98 810 MONT-DORE

Nouméa, le 9 avril 2019`

Monsieur le Président,

Suite à votre sollicitation, vous trouverez ci-dessous les réponses de notre mouvement à vos questions.

1- « Êtes-vous favorable ou non à l'inscription des exclus sur les listes électorales provinciales ? Et sous quelles conditions ? »

Nous souhaitons le dégel du corps électoral provincial qui constitue aujourd'hui un déni de démocratie. En effet, l'Accord de Nouméa dont notre mouvement est signataire prévoyait un corps électoral glissant, permettant à tout citoyen français de devenir citoyen de la Nouvelle-Calédonie au bout de dix années de présence.

Évidemment, aujourd'hui nous souhaitons revenir au principe posé par l'Accord de Nouméa d'un corps électoral glissant basé sur une durée de présence, afin d'intégrer progressivement tous les hommes et toutes les femmes qui ont fait de la Nouvelle-Calédonie leur terre d'adoption, y investissent, y élèvent leur famille.

2- « En cas d'élection, votre parti politique s'engage-t-il à tout mettre en œuvre pour obtenir l'inscription des exclus calédoniens sur les listes électorales ? Et si oui, sous quel calendrier ? »

Ce sujet doit être évoqué le plus rapidement possible. Nous avons souhaité qu'il soit déjà traité après le référendum du 4 novembre dernier, lors du comité des signataires.

Or, Calédonie Ensemble s'étant opposé à la réouverture du corps électoral provincial, faute de consensus chez les non indépendantistes, en mai 2019, les élections porteront une nouvelle fois sur une liste excluant des milliers de personnes dont des jeunes natifs du territoire. Cette situation ne peut plus durer. C'est un point prioritaire des discussions à venir.



Thierry SANTA
Président par intérim
Rassemblement-les Républicains